

### Informations de base

**2012/2086(DEC)**

DEC - Procédure de décharge

Rapport spécial n° 4/2012 (Décharge 2011): Le recours aux Fonds structurels et au Fonds de cohésion pour cofinancer des infrastructures de transport dans les ports maritimes: un investissement efficace ?

**Subject**

3.20.03 Transport maritime de personnes et fret  
3.20.09 Politique portuaire  
4.70.01 Fonds structurels, fonds d'investissement en général, programmes  
4.70.02 Politique de cohésion, Fonds de cohésion (FC)  
8.70.03 Contrôle budgétaire, décharge, exécution du budget  
8.70.03.07 Décharges antérieures

Procédure caduque ou retirée

### Informations complémentaires

**Source**

**Document**

**Date**

Commission européenne

EUR-Lex